

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

-----  
**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR**



**Rapport d'évaluation externe de Licence de Géomètre-  
Topographe de L'Ecole Supérieure d'Electricité, de  
bâtiment et Travaux Publics (ESEBAT) de Dakar**

**Equipe d'évaluation :**

- Pr. Ibrahima Khalil CISSE : Président ;
- Dr. Libasse SOW : Membre ;
- Ing. Kalidou SOW : Membre ;

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Février 2020**

## Introduction

Par décision N°000009 MESR/ANAQ-Sup/SE/RAF du 11 février 2020, l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a chargé une équipe d'experts de procéder à l'évaluation du programme de formation en Licence Professionnelle de "Géomètre-Topographe" de l'Ecole Supérieure d'Electricité, du Bâtiment et Travaux Publics (ESEBAT) à Dakar. L'équipe d'experts est composée de deux académiques (Professeurs Ibrahima Khalil CISSE et Libasse SOW) et d'un professionnel (Ingénieur topographe Kalidou SOW).

La mission d'évaluation comporte quatre étapes essentielles que sont :

- Une phase d'analyse documentaire consistant à exploiter les différents documents remis aux experts par l'ANAQ-Sup et comprenant entre autres :
  - Le rapport d'auto-évaluation du programme ;
  - Le référentiel d'évaluation de programmes de l'ANAQ-Sup ;
  - Le guide d'évaluation externe de l'ANAQ-Sup ;
  - La grille d'exploitation de rapport d'auto-évaluation de l'ANAQ-Sup etc...
- La visite sur site qui comprend :
  - Une rencontre avec la direction de l'établissement et du comité ad-hoc, chargé de l'élaboration du rapport d'auto-évaluation ;
  - Une rencontre avec les différentes composantes que sont le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) et les Etudiants ;
  - Une visite des locaux (Laboratoires, Salles de cours, Bureaux)
- L'élaboration d'un rapport de mission provisoire à transmettre à l'ESEBAT, pour observations et remarques éventuelles ;
- L'élaboration du rapport final à transmettre à l'ANAQ-Sup et qui prend en compte les observations ou remarques pertinentes des acteurs de l'ESEBAT sur le rapport provisoire.

Le présent rapport fait l'économie des différentes phases de la mission conjointe.

### 1. Présentation de l'école

L'ESEBAT est un établissement privé d'enseignement supérieur doté d'une personnalité juridique sous la forme d'une SARL. Il est agréé par l'État du Sénégal sous l'appellation « École Supérieure d'Électricité, de Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT) ». Son siège social est à Dakar sis à la villa n° 16, Rue de Kolda au Point E.

La mission première de l'ESEBAT est d'offrir à toute personne de capacités requises des voies alternatives de formations sur deux ou trois années dans des domaines où l'emploi est quasi assuré et l'auto emploi possible. C'est dans ce contexte que l'ESEBAT a d'abord adressé au Ministère de la Formation Technique et Professionnelle en 2008 une demande d'agrément qui lui fût délivré sous le numéro 002049/MFPAA/SG/DFP en date du 14 Février 2013 à la suite d'une inspection du dit ministère. L'ambition de l'ESEBAT, d'offrir un

Enseignement Supérieur aux étudiants tout en gardant le caractère professionnel de ses formations, l'a amenée rapidement à déposer une demande d'autorisation en Février 2009 accordée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. À l'issue de l'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup en 2015, l'ESEBAT a reçu son agrément définitif sous le numéro 080/AG/MESCURU/DES.

L'école a opté pour un enseignement supérieur professionnalisant et multidisciplinaire. Elle comprend le département Sciences et Techniques et le département Management et Gestion.

## 2. Présentation du programme évalué

- Dénomination de la Formation : Licence Géomètre-Topographe
- Domaine : Sciences et Techniques
- Mention : Sciences de l'Ingénieur
- Spécialité : Géomètre / Topographe
- Établissement de rattachement : ESEBAT
- Département : Sciences Techniques

### Coordonnateurs :

- **Responsable pédagogique** : Dr Oustasse Abdoulaye SALL - Maître de Conférences, Enseignant Associé, Tél. : +221 33 825 36 74, E-mail : oustaz.sall@univ-thies.sn
- **Responsable administratif** : Mamadou DIOP - Directeur ESEBAT, Tél. : +221 33 825 36 74 ; Email : mdiop@esebat.sn

L'équipe pilotage qui a préparé le rapport d'autoévaluation est composée comme suit :

Membres	Téléphone	Email
Aristide William Ngassa, Enseignant, Président	77 482 45 95	aristideledantec742@gmail.com
Mamadou NGOM, PATS, membre	77 652 66 41	Mamadoungom51@yahoo.fr
Mbaye DIOUF, PER, membre	77 169 96 61	Mbaye.douf@univ-thies.sn
Mouhamadou Moustapha WADE, Etudiant, membre	77 722 90 02	2mwade96@gmail.com
Ibrahima NDIAYE, PER, membre	70 625 23 35	salasndiaye@gmail.com
El Hadji Abdoul Aziz SENE (Direction), membre	77 381 63 37	aziz@esebat.sn

L'objectif spécifique majeur de ce programme est de former des cadres intermédiaires entre le technicien supérieur et l'ingénieur de conception avec des connaissances (théorique et pratique) scientifiques très solides.

## 3. Description de la visite sur site

### 3.1 Organisation et déroulement de la visite

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a consisté à :

- Un entretien avec l'équipe de Direction,

- Une présentation du rapport d’auto évaluation suivie de questions,
- Un entretien avec le personnel d’Enseignement et de Recherche (PER),
- Un entretien avec une équipe composée d’étudiants,  
Un entretien avec une équipe composée de personnel administratif, Technique et de service (PATS),
- Une visite des lieux (locaux, équipements).

Ainsi, la rencontre a démarré à 09h 50mn avec la présentation des différents acteurs. À l’entame de son propos, le Président a fait part à l’assistance de l’objet de la visite. Il a ensuite décliné l’agenda de travail de la journée, afin de recueillir des amendements éventuels. Il en a profité pour faire savoir que des rencontres sont prévues avec les enseignants intervenant dans le programme, les PATS et les étudiants. Par la suite, le responsable de la CIAQ a fait une présentation du rapport d’évaluation du programme envoyé à l’ANAQ-Sup.

Le Directeur Général, a donné ses mots de bienvenue et de remerciements et se félicite de l’apport de l’ANAQ-Sup pour amélioration de l’Enseignement Supérieur par une impulsion de la qualité.

Les listes des personnes rencontrées sont données en annexe et sont constituées respectivement du personnel général, du Personnel d’Enseignement et de Recherche (PER) du Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) et des étudiants.

### 3.1 Avis sur rapport d’auto-évaluation

Le rapport d’auto-évaluation a été préparé suivant le référentiel d’évaluation de programme de l’ANAQ-Sup. Le rapport est rédigé en 72 pages et il comporte sept (07) annexes contrairement à ce qui est annoncé dans la table des matières. Il comporte six (06) champs dont tous les standards ont été renseignés.

Pour chaque champ, le rédacteur a répondu à l’ensemble des standards en donnant des éléments de preuve à l’appui. Il a essayé de répondre aussi à tous les critères des standards énoncés en mettant l’accent de manière globale sur les forces et les faiblesses rencontrées après avoir renseigné l’ensemble des six (06) champs.

Le rapport a aussi renseigné le niveau de satisfaction des standards qui sont atteints ou non.

#### **Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d’études**

##### **Standard 1.01: Le programme d’études est régulièrement dispensé**

L’ESEBAT à travers le département Sciences et Techniques propose un programme de formation de licence en Géomètre Topographe depuis 2013. Cette formation est dispensée de manière durable. En effet, ce programme a déjà formé trois (02) promotions (2013-2016 ;2014-2017 et 2015-2018). La promotion 2018 - 2019 est en fin de formation

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 1.02: Le programme d’études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l’institution.**

Le programme de la Licence a pour mission de former des techniciens Géomètre-Topographe. Plus spécifiquement, il s’agit de former des techniciens géomètres topographes

orientés dans le cadastre et le foncier ; en géomatique (SIG, photogrammétrie, télédétection, cartographie et en sciences géodésiques).

La formation est complétée par une intégration professionnelle progressive en entreprises (à travers divers stages en entreprise et projets).

Le programme d'études et de formation de la licence Géomètre -Topographe est en adéquation avec la mission de l'ESEBAT qui développe des formations supérieures dans les STEM (Science, Technologie, Sciences de l'Ingénieur et Mathématique).

La filière de Licence de Géomètre-Topographe a pour mission d'assurer des formations courtes dans les domaines des sciences et technologies, déclinée à travers son projet pédagogique. Les diplômés sont des techniciens capables de :

- Participer à l'étude et à l'exécution des travaux de génie civil dans une entreprise de bâtiment ou de travaux publics ;
- Superviser l'exécution : conduite des travaux et coordination des corps d'état dans un chantier ;
- Élaborer tous travaux de levés terrains, d'évaluation immobilière et de système d'informations géographiques (SIG) ;
- Participer aux travaux topographiques et cartographiques dans la réalisation des cartes à petites, moyennes et grandes échelles ;
- Ainsi, à l'issue de leur formation, les étudiants seront opérationnels et ils pourront entrer dans la vie active comme :
- Conducteur des travaux topographiques ;
- Chef d'équipe ;
- Assistant dans les bureaux d'études ;
- Consultant pour les projets de moyenne envergure ;
- etc.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

Les objectifs de formation et d'apprentissage du programme ont été établis suite à un constat de « pénurie » dans le domaine et en concertation avec le monde professionnel et/ou socio-économique.

L'ESEBAT, qui est en constante relation avec les entreprises, collabore avec elles sur les aspects suivants :

- Intervention de professionnels dans les cours, travaux dirigés et travaux pratiques (tous les intervenants dans les matières topographiques viennent du milieu professionnel) ;
- Accueil d'étudiants en stage (aucune souffrance dans ce domaine) ;

- Conduite de projets d'études axés sur les préoccupations des entreprises.

L'inclusion de stages dans le cursus de formation est une réalité.

S'agissant de la maquette pédagogique, il est à revoir ; en effet il serait pertinent de faire apparaître l'effectivité du cours de *Géométrie routière* pour des raisons de *marketing* de la formation.

Le suivi continu avec les milieux professionnels et socio-économiques ainsi qu'une bonne implication des professionnels dans la formation restent à formaliser par des conventions et accords qui du reste sont initiés même s'il n'y a pas de réponse officielle d'organisation telle que l'Ordre National des Géomètres-Experts du Sénégal (ONGES) à qui un courrier a été adressé.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité FEVR H**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.**

Les processus décisionnels, les responsabilités et les compétences sont établis et communiqués à tous les acteurs intervenant dans la formation. A cet effet, des contrats de prestation de service pour les enseignants sont faits. Des notes de service ordonnent la délégation des pouvoirs en particulier pour la délivrance et la signature de certains documents (*attestation, billet d'entrée etc.*). Les réunions des conseils pédagogiques font l'objet de procès-verbaux qui sont communiqués à toutes les personnes concernées (membre du conseil pédagogique). Par ailleurs, l'existence de contrat de prestation et d'un manuel de procédures fait que toutes les personnes concernées sont informées de leurs compétences et de leurs responsabilités décisionnelles.

Les échanges avec le corps de des PATS a révélé une satisfaction de ces derniers dans leur implication au fonctionnement de l'ESEBAT.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Le personnel enseignant participe à la mise en œuvre du programme sur la base du contrat qui le lie à l'institution. Tout au long du processus de mise en œuvre de la maquette de la formation, plusieurs réunions ont vu la participation des enseignants intervenant dans la formation de la licence Géomètre -Topographe. Pour la participation des étudiants, elle se fait par leur représentation au niveau de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) et par les fiches d'évaluation des enseignements (sondages). Les fiches de sondages d'évaluation des enseignements, les contrats de vacation et les PV du conseil pédagogique sont fournis comme éléments de preuve

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

Dans le souci d'atteindre ses objectifs à moyen et court termes, l'établissement s'est doté d'un plan stratégique couvrant la période 2015 à 2019 et d'un manuel de qualité. Pour assurer un enseignement de qualité, il a été mis en place au sein de l'ESEBAT une CIAQ un Plan stratégique, un manuel de qualité, un règlement intérieur, une Charte des examens et évaluations, une charte des examens et évaluations (fixant les conditions d'organisation des contrôles de connaissances et examens).

Ainsi, L'ESEBAT a mis en place un ensemble de dispositifs permettant de maintenir et d'améliorer le niveau de la qualité dans le programme d'études de la Licence Géomètre - Topographe.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

Le programme d'études dispose en effet d'une maquette structurée conformément aux normes et objectifs du LMD ; par contre, les plans de cours et les syllabus ne sont fournis parce que non disponibles. La maquette pédagogique comporte des unités d'enseignement (UE), qui pour chacune repose sur des plans de cours contenus dans les syllabus. Ces UE sont judicieusement agencées et cohérentes pour permettre une bonne acquisition des compétences. Les enseignements de la Licence Géomètre-Topographe sont répartis sur six (6) semestres. Chaque semestre compte trente (30) crédits. Chaque crédit compte vingt (20) heures de cours, répartis en cours présentiel sous forme de cours magistraux (CM), travaux pratiques (TP) et travaux dirigés (TD) et en travail personnel de l'étudiant (TPE). Les crédits sont alloués à des éléments constitutifs regroupés en unités d'enseignements.

Les éléments constitutifs ont tous des plans de cours, des syllabus et les contenus des cours sont bien ajustés les uns aux autres. Les objectifs, le contenu, les prérequis et le mode d'évaluation sont clairement définis et bien structurés pour tous les cours.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Les thèmes abordés dans le cadre de la licence Géomètre -Topographe de l'ESEBAT concernent les sciences fondamentales (mathématiques, physique...), le cadastre, le foncier, les aménagements, la cartographie, des SIG, route, l'hydraulique, la topographie, les humanités (anglais, droit, gestion).

Cependant, il n'est pas mis en exergue la notion de bâtiments (matériaux, expertise

immobilière), le cadastre et droit foncier. L'acquisition de matériel sophistiqué tel que le drone est la preuve de la prise en compte de la préparation de l'étudiant au marché du travail ; en effet ce type d'instrument très récent n'existe pas encore dans des institutions et formations similaires.

Il est prévu des stages obligatoires crédités en L2 et L3 ainsi que diverses visites de chantier et des séances de TP liées à l'exercice de la fonction pour préparer les étudiants à la vie professionnelle.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

La fiche de présentation de la formation et la charte des examens et évaluations définissent clairement les conditions d'obtention des diplômes. La liste des étudiants autorisés à disposer de leurs attestations est publiée à la suite de la délibération présidée par le Directeur des Études.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Le programme d'études Licence Géomètre -Topographe présente dans son ensemble un taux de réussite assez satisfaisant. La progression des étudiants est régulièrement suivie durant les évaluations, mais aussi lors des conseils pédagogiques durant lesquels sont analysés les résultats des étudiants. Par contre, lors des délibérations de fin de semestre, le jury peut se pencher sur des cas spécifiques, comme par exemple lorsqu'une unité d'enseignement constitue un facteur d'échec pour un nombre élevé d'étudiants.

Les effectifs relativement faibles (moins de dix étudiants par promotion) associés à la motivation des enseignants et des étudiants justifient le taux de réussite total.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

Le programme d'études de la Licence Géomètre -Topographe s'appuie sur le corps professoral composé essentiellement de professionnels du milieu et autres. Le corps enseignant dans son ensemble a une expérience confirmée dans l'enseignement. Les enseignants sont généralement recrutés sur base de leur curriculum vitae qui permet à la direction des études d'apprécier leur expérience d'enseignement et leur qualification. Les enseignants ont pour l'essentiel au moins un master ou le diplôme d'ingénieur.



**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

La maquette de la Licence Géomètre -Topographe de l'établissement fait apparaître de manière claire les volumes horaires des enseignements (cours TD, TP et TPE). Et c'est sur la base de la maquette qu'est déterminé le nombre d'heures alloué au PER. Le volume effectivement consacré aux enseignements est consigné également dans les emplois du temps.

Il n'est pas défini la répartition du volume horaire consacré aux activités d'expertise et d'administration des enseignants.

Les activités des enseignants (vacataires) se résument pour l'essentiel à celle d'enseigner.

Il n'est pas prévu un temps dédié pour l'enseignement et la recherche. Il n'existe donc pas de plan de carrière, ni de formation du PER au sein de l'ESEBAT du fait du type de contrat qui la lie avec les intervenants et des objectifs visés par la formation.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.**

Le PER est composé de professeurs techniques, d'assistants, de maitres assistants, et de peu de professeurs titulaires.

La mobilité du PER est très difficile de façon institutionnelle et il n'existe pas pour la filière elle-même un programme spécifique de mobilité pour les PER., dans le cadre d'un partenariat formel entre universités.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

**Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission dans le programme d'études de la Licence Géomètre-Topographe sont définies dans la fiche de présentation du programme. Ces conditions sont connues des étudiants.

Pour la Licence L1, peuvent faire acte de candidature les étudiants titulaires d'un bac scientifique ou technique ou de tout autre diplôme admis en équivalence par le conseil pédagogique de l'école.

Pour la L2, peuvent s'inscrire, l'étudiant titulaire de la L1 de Géomètre Topographe où l'étudiant ayant validé au moins 42 crédits sur les 60 de la licence 1 de Géomètre Topographe ou de la spécialité.

Les autres candidatures recevables sont celles des élèves ingénieurs de première année des Écoles d'Ingénieurs et des autres écoles de formation à vocation similaire, des étudiants titulaires d'une L1 en Mathématiques, Génie Civil, Physiques, Sciences et Techniques sous

réserve de l'acceptation des dossiers de candidatures.

Pour la L3 peuvent s'inscrire l'étudiant titulaire de la L2 de Géomètre Topographe, l'étudiant ayant validé au moins 42 crédits sur les 60 de la licence 2 de Géomètre - Topographe ou de la spécialité ;

Les autres candidatures recevables sont celles des élèves ingénieurs de deuxième année des Écoles d'Ingénieurs et des autres écoles de formation à vocation similaire, des étudiants titulaires d'une L2 en Mathématiques, Génie Civil, Physique, Environnement, Sciences et Techniques et sous réserve de l'acceptation des dossiers de candidatures.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

La formation de la Licence Géomètre Topographe de l'ESEBAT est accessible à tous, sans aucune discrimination. La population estudiantine renferme en son sein des filles comme des garçons. Pour la promotion en cours, les filles représentent 10%. La proportion de femmes est toujours faible comme dans toutes les filières scientifiques.

Il existe bien une égalité des chances.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

Au stade du développement de la formation, il n'y a pas encore d'échanges d'étudiant(e)s avec d'autres institutions universitaires. On n'a donc pas encore eu des étudiants qui ont bénéficié de la mobilité interuniversitaire. Il n'existe pas de capitalisation des acquis ou de crédits dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Les étudiants sont encadrés par un corps professoral composé uniquement de vacataires (rapport 24/19). La coordination centrale de cet encadrement est assurée par le chef de département en relation avec la direction des études. La création d'une Cellule d'aide à l'insertion professionnelle contribue à améliorer la qualité dans l'encadrement en essayant de trouver des postes de stage au niveau des entreprises. Pour doter les étudiants d'une bonne documentation l'établissement a souscrit une licence d'accès à la bibliothèque numérique Scholar Vox qui donne accès aux étudiants à une bibliographie numérique bien fournie. Les étudiants bénéficient également d'un wifi fonctionnel dans l'enceinte de l'établissement. Pour un meilleur suivi de l'étudiant, l'établissement s'est doté d'un logiciel de gestion du parcours de l'étudiant (GESPRO). Il gère les données individuelles des étudiants depuis les inscriptions jusqu'à la fin de la formation. Il est utilisé par tous ceux qui y ont accès avec des habilitations et des restrictions.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

Dans le souci d'aider les étudiants à s'insérer dans le monde du travail, l'établissement a recruté une personne chargée de piloter le service d'aide à l'insertion professionnelle. La Cellule d'aide à l'insertion professionnelle (CAIP) joue aussi sa partition en identifiant des entreprises potentielles et envoyant des demandes spontanées de stages. Ces deux services accompagnent les étudiants dans la recherche de stage et d'emploi. L'établissement a même signé des conventions de partenariat avec certaines entreprises comme NEOSYS par exemple.

La présence de certains enseignements tels que « *technique de communication, anglais* » dans la maquette pédagogique ne fait que donner aux étudiants plus de chance pour s'insérer dans le monde du travail. Il faut souligner la C.A.I.P établit la liste des employeurs potentiels et leurs contacts, ainsi que diverses informations sur les mécanismes d'insertion.

Il est particulièrement intéressant de noter l'évolution du partenariat entre l'ESEBAT et NEOSYS INTERNATIONAL Sarl matérialisé par des stages offerts sur différents chantiers : CHU FANN, Mosquée Massalikoul Djinane, Route Passy, Daara Touba etc.

Cependant, l'ESEBAT à travers la C.A.I.P gagnerait à établir la liste complète de tous les sortants et aider à rendre fonctionnel le réseau des alumni qui pourra aider également les futurs sortants à s'insérer dans le monde du travail.

Globalement, la mise en place C.A.I.P qui aide les étudiants dans la recherche de stage et d'emploi n'atteste que le programme d'études se préoccupe de l'insertion de ses étudiants dans le monde professionnel. Les échanges avec les étudiants confirment le caractère réel de la facilité d'insertion en milieu professionnel

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

L'établissement est logé dans un bâtiment R+2 qui lui permet d'avoir un nombre satisfaisant de salles de classe. L'édifice est composé de neuf (09) salles de cours pouvant accueillir chacune autour de 15 à 45 places, de deux laboratoires spécialisés en électromécanique. Il existe en outre une salle des professeurs.

Pour augmenter sa capacité d'accueil, l'établissement a pu obtenir un bâtiment R+1 contigu au bâtiment principal. Ce nouvel espace est doté de quatre (04) salles de classes pouvant accueillir entre 30 et 50 places, cinq (05) sanitaires, un (01) bureau, une (01) cuisine.

Le second local est sis au Point E, Boulevard Sud. L'édifice est composé de treize (13) salles de classes pouvant accueillir 30 à 50 étudiants, trois (3) bureaux, une (1) salle d'accueil et d'orientation, une (01) salle informatique, une (01) salle des professeurs et quatre (04) sanitaires.

Au total, l'établissement dispose de 26 salles de classes pouvant accueillir 15 à 50 places.

L'ESEBAT a noué un partenariat non fonctionnel avec l'UFR-SI de Thiès.

L'établissement s'est doté d'un matériel topographique (04 niveaux, 02 stations totale, 01 GPS, 02 Distomètres, 02 LASERS, 01 Drone, etc.). Ce matériel est jugé largement suffisant pour dérouler un programme de licence en géomètre topographe.

L'établissement s'est doté d'un wifi fonctionnel sur ses différents campus et est affilié à la

bibliothèque numérique ScholarVox.

Le programme est entièrement pris en charge par le budget de l'école. Les ressources financières générées par la formation sont gérées au niveau de la direction de l'ESEBAT par le biais du service administratif et comptable qui dit éprouver beaucoup de difficultés de trésorerie avec l'arrivée de nouveaux étudiants et les frais de location des bâtiments et des appareils pédagogiques.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## 1. Appréciations globales du rapport d'autoévaluation

Le rapport est écrit en conformité avec la grille fournie par l'ANAQ-Sup. C'est un rapport de 72 pages dont 16 pages sont consacrées à l'évaluation des champs indiqués par l'ANAQ-Sup et le reste est constitué sept (07) annexes contrairement à ce qui est annoncé dans la table des matières.

Dans le fond, la visite de terrain a permis de constater que certains standards supposés atteints dans le rapport d'auto évaluation ne le sont pas.

Cependant, il y a un réel effort dans l'acquisition des équipements et des locaux dont certains ne sont malheureusement adaptés au type de mission de l'ESEBAT ; En effet même s'il y a des dispositions de sécurité telle que l'existence d'extincteurs opérationnels, il y a bien absence de dispositions constructives telles que rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite.

## 2. Points forts du programme

A l'issu de l'exploitation du rapport d'auto évaluation et de la visite effectuée il ressort que les points forts sont :

- Adéquation de la formation avec les missions de l'établissement ;
- Programme orienté dans le domaine des sciences et techniques ;
- Bonne implication des professionnels dans la formation ;
- Maquettes structurées et conformes au format LMD ;
- Stage professionnel crédité dans le programme ;
- Taux de réussite satisfaisants ;
- Logiciel de gestion du parcours de l'étudiant fonctionnel ;
- Conditions d'admission clairement définies et publiées ;
- Égalité des chances entre hommes et femmes assurée ;
- Existence d'une CAIP ;

- Existence d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité ;
- Formation professionnelle de courte durée ;
- Un bon taux d'encadrement dans la formation ;
- Efforts de se doter de locaux spacieux ;
- Existence d'une bonne salle de documentation (d'une bibliothèque) ;
- Réseau internet fonctionnel.

Le programme répond parfaitement à l'adéquation Formation-Emploi, exemple parfait d'insertion à la vie professionnelle et à la lutte contre le chômage et le sous-emploi.

### **3. Points faibles du programme**

Le rapport d'auto-évaluation a fait ressortir un certain nombre de faiblesses que nous reprenons ici et que nous complétons avec d'autres qu'on a eu à identifier lors de notre mission.

- Absence d'enseignants permanents dans le programme ;  
Absence d'un cadre de coopération et d'échanges avec des enseignants étrangers ;
- Inexistence de mobilité des PER et des étudiants ;
- Non formalisation des partenariats avec le monde professionnel ;
- Absence d'aménagements et de services destinés aux personnes en situation d'handicap.

### **4. Appréciations générales de l'évaluation**

Pour ce programme de licence en Géomètre-Topographe, des problèmes sont notés au niveau de l'absence complète de PER permanent, des accès pour les handicapés physiques. Cependant, des efforts sont en train d'être faits pour mettre les étudiants dans de bonnes conditions de travail par l'acquisition de locaux plus spacieux.

Il assure une intégration professionnelle progressive en Entreprise à travers divers stages et projets permettant ainsi pour chaque diplômé de disposer de capacités polyvalentes pour devenir un aide-ingénieur de conception.

Un point fort est la disponibilité des ressources humaines du milieu professionnel qui vient compléter les personnel permanent relativement insuffisant, ce qui en soi est un avantage même on ne remet pas en cause la qualité ainsi que l'ambition des responsables permanents. Le ratio d'enseignants permanents par rapport aux enseignants externes n'est pas forcément un handicap pour ce type de formation ; en effet, la participation de ces derniers rend la formation plus opérationnelle et plus dynamique, adaptée aux besoins du secteur ;

Par ailleurs, nous avons noté un engagement sans faille du Personnel d'Enseignement et de Recherche pour former des techniciens de très haut niveau. Nous avons aussi beaucoup apprécié le climat apaisé qui existe dans l'établissement.

Notre appréciation globale sur l'ESEBAT, spécialité Formation de licence Géomètre Topographe est très bonne.

En effet, au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup, les standards 4.02, 4.03 et 5.03 n'ont pas été atteints dans le rapport. En dehors de ces champs, tous les standards ont été atteints.

## 5. Recommandations à l'établissement

- Confectionner de manière formelle un programme de mise à niveau pour les titulaires de Licence en Maths/Physiques qui doivent rejoindre les L3 afin que les modules professionnels de L1 et L2 puissent être faits avant de rejoindre les L3
- Nouer des accords de partenariat formels avec les entreprises qui évoluent dans le domaine afin de faciliter l'obtention de stages et plus tard l'insertion des apprenants
- Recrutement des enseignants permanents
- Aménager les locaux de sorte à pouvoir recevoir du public et des personnes vivant avec un handicap moteur

## 6. Recommandations à l'ANAQ -Sup

A l'attention de l'ANAQ-Sup, nous formulons la principale recommandation :

L'ANAQ-Sup pourrait faire des suggestions au Ministère en charge de l'enseignement supérieur sur les quelques manquements constatés de manière générale dans le système. Elle pourrait argumenter en mettant en exergue les efforts faits par les autorités de l'ESEBAT et signalés dans le présent rapport.

## 7. Proposition d'avis

Au vu de la formation professionnelle dispensée et malgré les difficultés et la nécessité d'amélioration globale et au regard du matériel scientifique et pédagogique mis à disposition pour ce programme, nous proposons son « **ACCREDITATION** ».

## ANNEXES

### Annexe 1 : Liste du personnel général rencontré

1. M. Mamadou DIOP, directeur de l'ESEBAT
2. Ibrahima Ndiaye, enseignant, environnementaliste
3. Mamadou NGOM, Responsable Administratif et financier
4. Modou MBAYE, responsable de la Cellule ---Assurance Qualité (CIAQ)
5. Aristide William Ngassa, enseignant en Topographie
6. Famara Seydou BA, enseignant en Hydraulique et Assainissement
7. Mbaye Diouf, enseignant en Topographie
8. Ndeye Mané NDIAYE, caissière
9. Mouhamed SARR, comptable
10. Malang Kaladiéne DIEDHIOU, Support logistique technique
11. Mademoiselle Amy FAYE, Aassistante directeur

### Annexe 2 : Liste des enseignants rencontrés :

1. Aristide William Ngassa, enseignant en Topographie
2. Mbaye Diouf, enseignant en Topographie
3. Ibrahima Ndiaye, enseignant, environnementaliste

### Annexe 3 : Liste des PATS rencontrés

1. Mamadou NGOM, Responsable Administratif et financier
2. Adama DIOP, responsable scolarité et planification
3. Pap Ndary CISSE, responsable sécurité
4. Malang Kaladiéne DIEDHIOU, Support Logisque Technique
5. Mademoiselle Amy FAYE, assistante directeur
6. Madame Ivonne ELEONAR, membre de l'accueil
7. Ndeye Mané NDIAYE, caissière
8. Mouhamed SARR, comptable

### Annexe 4 : Liste des étudiants

1. Claude Gabriel Balla NDIONE, L3
2. Khady KA, L3
3. Neldji NDODRAM, L3